



Agences immobilières/le bon coin

Par **choupe29**, le **23/04/2013** à **11:20**

Les agences immobilières font paraître leurs biens immobiliers au bon coin. Si je repère une maison, que je la visite directement avec les propriétaires et que l'achat se réalise. Est-ce-que l'agence peut me poursuivre?

Par **amajuris**, le **23/04/2013** à **11:41**

bonjour et merci sont des marques de politesse toujours appréciées par les bénévoles qui répondent sur ce site.

Par **Lag0**, le **23/04/2013** à **13:45**

Bonjour,

En général, les agences qui font paraître une annonce ne mettent pas les coordonnées du vendeur.

Mais malgré tout, si vous voyez un bien qui vous plait sur une annonce, que vous dénicher les coordonnées du vendeur, que l'agence n'a pas un mandat exclusif et que le vendeur est d'accord pour vous vendre son bien en direct, c'est parfaitement légal et l'agence n'a rien à dire...

Par **Bill06**, le **27/04/2013** à **19:15**

Bonjour,

Notre agence propose sur le bon coin toutes ses exclusivités.

Mais je dois reconnaître que ce n'est pas facile de s'y retrouver avec les annonces en immobilier du bon coin.